

Venez fêter Halloween avec le Comité des fêtes et le Sou des écoles

Petits et grands monstres,

Rendez-vous le 28 Octobre pour fêter ensemble Halloween !

Afin de faire trembler le village de Notre-Dame de l'Osier, un défilé endiablé est organisé à **partir de 18h00** ! (rdv devant l'école).

Ensuite, le comité des fêtes et le sou des écoles vous proposent le **Bal des sorcières** (Snack et Buvette sur place).

Et, sans oublier le petit plus de cette soirée : la retransmission du match de rugby sur écran géant !!

On vous attend nombreux !

Le comité des fêtes et le sou des écoles

Un café à la mairie ?

Il n'y a plus de café au village ? Qu'à cela ne tienne, transformons la mairie en café !

Rassurez-vous, il n'est pas question de faire disparaître la maison communale, mais au contraire, de l'investir une fois par mois tou-tes ensemble, pour s'y retrouver autour d'un café, et échanger sur la vie de notre village, les projets, les envies, et les thématiques que vous aurez envie d'aborder.

Après les apéros de quartier, et à l'approche de l'hiver, nous vous proposons d'expérimenter un nouveau format de rencontres, en intérieur !

Le premier rendez-vous est fixé au **18 novembre de 10h à 12h** en salle du Conseil. On compte sur vous !



Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier

Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 8h à 13h Mardi : 8h à 13h Mercredi : 8h à 12h et 14h à 17h

Judi : 8h à 13h,

Samedi : 10h30 à 12h (permanence des élus)

Courriel: ndomairie@wanadoo.fr

Site Internet : notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

Conseil du 30 mai 2023

- **Adhésion au comité des œuvres sociales**

Suite à la cessation des activités de l'association Amicale.Com, la commune doit permettre aux agents de pouvoir continuer à bénéficier de prestations au niveau de l'action sociale, culturelle et de loisirs.

Le conseil accepte la proposition d'une adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS). La cotisation mensuelle s'élève à 1% du traitement de base avec une part agent de 0,1% et une part commune de 0,9%.

- **Devis étude de faisabilité requalification de Bon Rencontre**

Acceptation du devis du groupe ELEGIA d'un montant de 21 401,80 € pour une étude de faisabilité dans le cadre des réflexions en cours sur l'aménagement de Bon Rencontre. Le maire précise que la commune a déjà obtenu les accords pour une aide de 20 000 € du programme Leader (fonds européen) et de 5 000 € du Département pour le démarrage de ce projet.

- **Devis ordinateur portable**

Acceptation du devis de l'entreprise PICON informatique d'un montant de 844,07 € TTC pour l'achat et la mise en service d'un ordinateur portable.

- **Emplois jeunes**

Accord très favorable du conseil pour reconduire l'opération jobs d'été pour les jeunes de la commune âgés de 16 à 18 ans qui aideront les employés communaux dans leurs différentes activités.

Conseil du 9 juin 2023

- **Elections sénatoriales**

Les élections sénatoriales auront lieu le 24 septembre 2023. Les sénateurs sont élus par un collège de grands électeurs. Notre commune, dont le conseil municipal est composé de 11 membres, dispose pour cette élection d'un délégué titulaire et de trois délégués suppléants qui doivent être élus par le conseil.

Alex BRICHET-BILLET est élu comme délégué titulaire et Michel CARRIER, Jean-Christophe JOUVE et Sandrine LOCATELLI comme suppléants.

- **Vente du bâtiment 287 promenade de la Chapelle**

Par délibération du 4 avril 2023 le conseil avait accepté la mise en vente du bâtiment situé 287 promenade de la Chapelle au prix de 135 000 €.

Le maire informe le conseil d'une proposition d'offre d'achat à 125 000 €.

Le conseil décide d'accepter cette offre à 125 000 € et autorise le maire à signer les documents nécessaires à cette vente.

Conseil du 11 juillet 2023

• Devis basilique suite à orage

Au mois de juin la foudre a provoqué des dégâts à la basilique sur l'installation électrique, l'horloge et le fonctionnement des cloches. Une déclaration de sinistre a été faite auprès de l'assurance et des devis établis pour les réparations.

Le conseil accepte les devis suivants :

- devis de EURL TITELEC d'un montant de 1 159,23 € HT pour la réparation des dégâts occasionnés par la foudre sur l'installation électrique.

- devis de l'entreprise BODET d'un montant de 3 690 € HT pour le remplacement de l'horloge.

- devis de l'entreprise BODET d'un montant de 4 421 € HT pour le fonctionnement des cloches.

- devis de l'entreprise EUROFEU d'un montant de 2 317,15 € HT pour le remplacement de l'alarme et des blocs de secours.

• Devis travaux d'électricité basilique

Acceptation du devis de EURL TITELEC d'un montant de 1 058,73 € HT pour la mise en place de spots led sur les piliers et nettoyage de la 1^{ère} gamelle de l'entrée.

• Remboursement certificat d'intempéries

Pour la déclaration de sinistre de la basilique, l'assurance a demandé un certificat d'intempéries de météo France. Ce certificat n'est délivré que sur le site de météo France et est facturé 75 €. Le règlement par mandat ne peut être appliqué pour un achat via un site internet. La somme a été réglée par le maire avec sa propre carte bancaire.

Le conseil autorise le remboursement de cette somme au maire.

Conseil du 5 septembre 2023

• Passages petites faunes

Le Département a décidé de réaliser des passages souterrains petites faunes sous la départementale aux abords du Lien.

Pour l'un de ces passages situé au niveau de l'antenne téléphonique, les travaux vont un peu empiéter sur le terrain propriété de la commune. Plutôt que de signer une convention, le maire a proposé au département d'acquiescer l'ensemble de la parcelle d'une surface totale de 1 169 m². Le prix convenu est de 1 €/m².

Le conseil autorise le maire à signer tous les documents nécessaires à cette vente.

- **Proposition de marche nordique par l'UFOLEP**

Accord du conseil sur la proposition de l'UFOLEP d'organiser des séances de marche nordique sur la commune les mercredis matin de 10h à 11h30 à partir du 27 septembre.

- **Adhésion à la plateforme des marchés sécurisés**

Accord du conseil pour reconduire pour une durée de 2 ans pour un montant de 80 € l'adhésion à la plateforme de dématérialisation des marchés sécurisés.

- **Modification adresse messagerie de la commune**

Accord du conseil pour effectuer les démarches pour remplacer l'adresse mail actuelle de la mairie ndomairie@wanadoo.fr par ndomairie@orange.fr.

- **Désignation d'un correspondant de la commune pour le Comité des Œuvres Sociales**

Le conseil désigne Chloé GIROUD, secrétaire de mairie, comme correspondant de la commune pour le Comité des Œuvres Sociales.

Infos travaux route des liens

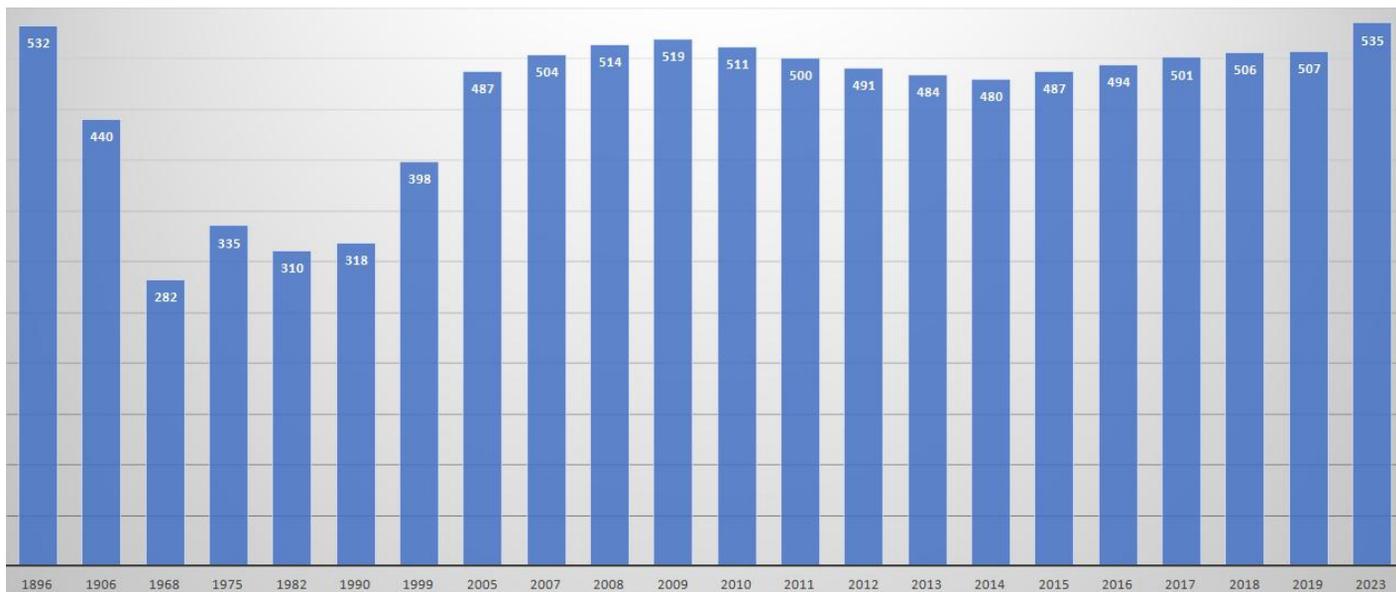
Le Département a décidé d'entreprendre des travaux afin de réaliser des passages pour petite faune sous la chaussée.
Les travaux viennent de débuter route des Liens et au pied de la route de la Forge.

Résultats du dernier recensement

La population du village est actuellement de 535 habitants qui se répartissent ainsi :

	Décomptes de la commune
Adresses d'habitation	218
Adresses collectives	12
Résidences principales	194
Total des logements occasionnels, résidences secondaires, logements vacants	43
Total des logements enquêtés	237
Total des bulletins individuels	460
Total des logements d'habitation	237
Communautés : EPHAD Bon Rencontre	75

Ci-dessous un tableau récapitulatif de l'évolution de la population du village, de 1896 à 2023 :



Marche nordique à l'Osier, avec Ufolep 38

Marche nordique

Sortez vos baskets !

L'UFOLEP38 vous propose des séances de marche nordique sur votre commune.

Au programme du travail de coordination avec les bâtons de marche, du renforcement musculaire spécifique et des randonnées afin de découvrir ou redécouvrir la nature environnante.

Rendez-vous **les mercredis matin de 10h à 11h30** sur le parking de l'école de Notre Dame de l'Osier (le lieu peut changer). N'oubliez pas votre tenue de sport, votre bouteille d'eau et vos chaussures de marches/ baskets avec bonne semelle.

Pour plus d'informations et pour s'inscrire, nous vous invitons à nous contacter par mail, ou par téléphone.

Tél : **04 76 91 31 37**

Mail : ufosports38@outlook.fr

MARCHÉ NORDIQUE

SUR LA COMMUNE DE NOTRE DAME DE L'OSIER

À PARTIR DU 27/09/23

LE MERCREDI 10H-11H30

RENDEZ VOUS SUR LE PARKING DE L'ÉCOLE

TARIF : 150€ L'ANNÉE
(130€ SI DÉJÀ INSCRIT À LA GYM DOUCE)
BATONS FOURNIS

Tenue à prévoir :
Tenue de sport de plein air, petit sac à dos, gourde et baskets avec bonne semelle / chaussures de marche

À DESTINATION DES ADULTES ET SÉNIORS

Renseignements et inscription :
UFOSPORTS38 : 04.76.91.31.37
ufosports38@outlook.fr

Projection du film documentaire « Morcellement » à Bon Rencontre :
lundi 16 octobre à 19h30

Pour cette nouvelle édition d'Octobre Rose, la réalisatrice Isalia Crosson Petmezakis, habitante du village, vous donne rendez-vous pour une projection de son documentaire "Morcellement" (52mn), tourné en Ardèche en 2020-2021.

La projection sera suivie d'un échange, co-animé par Laurence Falque, de l'association Avecc

CINÉ-RENCONTRE

LUNDI 16 OCTOBRE À 19H30
À NOTRE-DAME-DE-L'OSIER

Un film de **SÉBASTIEN JOANNIEZ**
Réalisé par **ISALIA PETMEZAKIS**

MORCELLEMENT

Mise en scène
DAVID SUISSA
Production
D^{re} JULIE AUDIGIER / CENTRE HOSPITALIER D'ARDECHE MÉRIDIONALE

<https://projetmorcementariane.wordpress.com/>

**EN PRÉSENCE DE
LA RÉALISATRICE**

AU BÉNÉFICE DE L'ASSOCIATION
(entrée à prix libre)



Espace Bon Rencontre - Promenade de la Chapelle
Infos et réservations : 06 13 96 07 30

Documentaire sensible, « Morcellement » est issu de la rencontre entre des patientes atteintes du cancer du sein, des soignant-es, des proches, un écrivain, une réalisatrice, et un compositeur.

Écho des voix, miroir aux émotions, loupe aux épidermes, le film tisse un fil dans le labyrinthe du dépistage, du diagnostic, de la maladie, du protocole de soins, de la rémission.

Réalisé dans le cadre du projet Morcellement – Recomposer Ariane, parcours artistique autour du cancer du sein porté par l'hôpital d'Aubenas, ce film se définit comme un documentaire de création. Loin du reportage télé, il s'agit de donner à voir et à ressentir le parcours des personnes confrontées au cancer du sein, dans une approche intime et subjective de ce qu'elles vivent.

Plus d'infos sur le projet

<https://morcementariane.wordpress.com/>
et sur Facebook : Morcellement-Recomposer-Ariane

Vous êtes atteint-e du cancer ou en rémission ?
L'association Avecc a pour mission de vous accompagner, ainsi que vos proches, dans une démarche pour mieux vivre la maladie.

Pendant ou après les traitements, Avecc vous propose un panel d'ateliers encadrés par des intervenants professionnels et des passionnés. Vous pourrez profiter d'activités et de soins de confort, à votre rythme et selon vos besoins, vos envies et vos préférences.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'association :
associationavecc38@gmail.com

Atelier d'Annie

Si vous souhaitez passer un moment convivial avec un ouvrage de broderie, de couture, de tricot, l'atelier d'Annie vous **accueille le 2e et 4e samedi de chaque mois de 14h30 à 17h30 dans la salle de la mairie.**

Venez profiter de ce moment pour échanger plein d'idées, de conseils, d'astuces, avec en plus un bon goûter partagé.



La prime Air-Bois

*Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, en partenariat avec l'ADEME, met en place une prime air-bois, jusqu'en 2026. Son but, permettre aux habitants du territoire les plus modestes, de remplacer leur système de chauffage au bois actuel par un système de chauffage au bois plus performant énergétiquement et en matière de rejet de particules fines.
Un coup de pouce à saisir avant que la réglementation ne devienne plus contraignante.*

LA PRIME AIR-BOIS POUR QUOI ?

Améliorer votre confort thermique

En passant à un système au bois plus performant, vous obtiendrez une chaleur plus diffuse et un feu mieux maîtrisé. Soit plus de confort pour vous dans votre logement.

Réduire votre facture énergétique

Avec un feu mieux maîtrisé, c'est moins de bois consommé. Trois fois moins selon les études ! C'est autant en économie de chauffage pour vous.

Diminuer la pollution atmosphérique

Un système au bois plus performant, c'est aussi moins de particules fines rejetées dans l'atmosphère. Un nouveau système, pour un air plus respirable.

LA PRIME AIR-BOIS POUR QUI ?

Quatre critères cumulatifs pour prétendre à la prime air-bois :

1. Être propriétaire (occupant ou bailleur) du logement concerné et vouloir remplacer son vieil équipement de chauffage au bois par un équipement moins polluant et plus performant.
2. Faire installer le nouvel équipement plus performant par un [professionnel reconnu garant de l'environnement \(RGE\)](#).
3. Habiter l'une des 47 communes membres de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.
4. Avoir un revenu fiscal de référence inférieur ou égal au barème en vigueur de l'agence nationale de l'habitat (ANAH) [ci-dessous à titre indicatif, celui au 1^{er} janvier 2023] :

Composition du ménage	Revenu fiscal de référence (avis d'imposition)
1 personne	29 148 €
2 personnes	42 848 €
3 personnes	51 592 €
4 personnes	60 336 €
5 personnes	69 081 €
Personne supplémentaire	+ 8 745 €

LES MONTANTS : de 800 € à 1 200 € selon les revenus.

Le montant de la prime air-bois est compris entre 800 et 1200€, selon le **revenu fiscal de référence** du ménage. [ci-dessous à titre indicatif, le barème valable au 1er janvier 2023] :

Composition du ménage	Prime de 1 200 €	Prime de 800 €
1 personne	Jusqu'à 20 805 €	Jusqu'à 29 148 €
2 personnes	Jusqu'à 30 427 €	Jusqu'à 42 848 €
3 personnes	Jusqu'à 36 591 €	Jusqu'à 51 592 €
4 personnes	Jusqu'à 42 748 €	Jusqu'à 60 336 €
5 personnes	Jusqu'à 48 930 €	Jusqu'à 69 081 €
Personne supplémentaire	+ 6165 €	+ 8 745 €

Cette prime Air-Bois est cumulable avec d'autres aides rénovation énergétique et amélioration de l'habitat : ma prime renov, CEE...

PASSER À UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE AU BOIS PLUS PERFORMANT

Le principe de la prime air-bois est de remplacer un système de chauffage peu performant par un qui l'est.

Quels sont les systèmes considérés comme non performant ?

Les cheminées à foyer ouvert, quelque soit leur date d'installation

Et tout système datant d'avant 2002 : cheminée à foyer fermé, poêle à bois, fourneaux bouilleur, etc.

Quels sont les systèmes performants ?

Les poêle à bois, insert fermé, poêle à granulés, cuisinière, poêle à accumulation labellisés [flamme verte](#) ou inscrits au [registre ADEME](#).

ACCOMPAGNEMENT

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté s'appuie sur le savoir-faire de l'[AGEDEN](#) (Agence Départementale de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour gérer les demandes de prime air-bois. La Communauté de communes a également missionné l'AGEDEN pour accompagner (gratuitement) les habitants du territoire dans leur cheminement relatif à la prime air-bois seule ou couplée à un projet plus vaste de rénovation thermique du logement.

Contact : 04 76 23 53 50 / prime.airbois.smvic@ageden38.org

LES ÉTAPES DE LA PRIME

Je contacte un ou plusieurs professionnels RGE pour obtenir un devis qui respecte les critères de la prime. **Je ne signe aucun devis.**

Je retire une demande d'aide à la prime air-bois, auprès d'un [professionnel RGE](#), de ma mairie ou de l'intercommunalité, ou je la télécharge sur son site Internet.

J'adresse ma demande d'aide à la prime air-bois, à l'AGEDEN, avant de valider toute commande d'un nouveau système performant.

Je reçois une autorisation de l'AGEDEN qui valide mon éligibilité à la prime air-bois de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

Je valide ma commande, je fais réaliser les travaux et j'envoie ma demande de versement de la prime air-bois à l'AGEDEN.

Je reçois la prime air-bois de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

Je profite de mon nouveau système en adoptant les bons gestes d'allumage, je participe à l'animation "apéroboûche" et j'en parle à mes voisins.

Une opportunité à saisir avant des mesures plus dissuasives

Les objectifs annoncés de réduction des particules fines, dans la troisième version du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de Grenoble Alpes Dauphiné ont une réelle valeur prescriptive. L'arrêté préfectoral du 21 juillet 2023 (n° 38-2023-07-21-00027) précise les délais de tolérance de l'utilisation de systèmes de chauffage au bois non performants, selon les territoires.

Pour le territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté :

À partir du 1er janvier 2026, les foyers ouverts seront interdits.

À partir du 1er janvier 2030, ce sera le tour des systèmes de chauffage au bois non performant.

Quand les lumières s'éteignent : l'éclairage public et son impact

Au cœur de nos charmantes petites communes iséroises, nous pouvons tous apprécier la quiétude des nuits étoilées. Pourtant, une question cruciale s'impose : l'impact de l'éclairage public. Si les lampadaires illuminent nos rues et chemins, ils contribuent également à la pollution lumineuse, affectant notre environnement nocturne et notre biodiversité. Aujourd'hui, il est temps de nous interroger sur l'impact de cet éclairage et de réfléchir à une extinction raisonnée qui préservera notre qualité de vie tout en préservant l'environnement. En moyenne, il représente 40 % des dépenses électriques d'une commune, soit 20 % de sa consommation énergétique totale. Ainsi, bien qu'essentiel, l'éclairage public figure parmi les postes les plus énergivores. Face à ces données, il devient impératif de favoriser un éclairage plus efficient, respectueux de notre environnement et moins gourmand en énergie.



Notre commune, en lançant la rénovation de son parc d'éclairage public avec TE38, incarne cette démarche à long terme. Cette initiative, qui avance progressivement, témoigne déjà de résultats concrets en termes de préservation de la biodiversité, de réduction des dépenses énergétiques et réduction de nos dépenses de fonctionnement :

- **Dès 2013 : mise en sécurité des armoires de commande d'éclairage public et passage aux horloges astronomiques permettant une uniformité d'allumage et d'extinction sur tout le centre du village sans risque de dérivation dans le temps (comme cela pouvait être le cas avec les cellules photoélectriques en place précédemment) et donc d'éviter une consommation inutile d'énergie.**
- **Entre 2016 et 2022 optimisation de l'éclairage public : on est passé de 64 points lumineux pour une puissance de 5.4 kw, à 78 points lumineux pour une puissance de 4.7 kw, soit une augmentation de 21% du patrimoine et une baisse de 13% de la puissance installée.**
- **Fin 2019 : rénovation des luminaires des hameaux et des intersections au sein du bourg, qui passent au LED.**

Pour l'instant le conseil municipal n'a pas opté pour le passage au LED de tous les points lumineux du village, à cause du coût restant à charge de la collectivité estimé trop important. Mais cette question pourra être réétudiée.

La commune bénéficie de l'accompagnement de TE38, qui a une mission de suivi et d'évaluation de la consommation énergétique de la commune.



Notre commune a adopté une mesure d'extinction nocturne partielle de l'éclairage public depuis juillet 2018, en partenariat avec TE38. Cette initiative vise à réduire la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, tout en préservant la biodiversité. L'éclairage sera maintenu aux heures nécessaires pour la sécurité et la circulation, tandis que les heures superflues verront les lumières s'éteindre. Inspirée par le succès d'autres communes, cette démarche environnementale reflète notre engagement envers la préservation du ciel nocturne et un avenir plus durable.

Juillet 2018 : extinction des lampadaires du village de 24h à 5h.

Septembre 2022 : extinction de 23h à 6h.

Dans les hameaux les lampadaires restent éclairés.

REPENSER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : POURQUOI AGIR ?

Pour préserver la biodiversité

Bien que nos ruelles illuminées soient une image familière, il est désormais impératif de prendre conscience de l'impact profond de cet éclairage constant. L'environnement nocturne joue un rôle essentiel pour toutes les espèces, contribuant de manière cruciale à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Pourtant, le développement croissant des éclairages publics s'accompagne d'une réalité inquiétante : la destruction et la perturbation des cycles de reproduction de certaines espèces nocturnes les rendant ainsi vulnérables face à leurs prédateurs.

Les lampadaires qui éclairent nos chemins la nuit ne se contentent pas de guider nos pas, ils contribuent également à la pollution lumineuse. Cette pollution perturbe l'équilibre naturel des écosystèmes nocturnes et menace sérieusement la biodiversité qui les habite.



Pour Préserver notre Bien-Être : retrouver le Rythme naturel de la Nuit

L'être humain, en tant qu'animal diurne, est intimement lié à un rythme biologique rigoureux : actif pendant le jour et en phase de repos pendant la nuit. Cependant, cet équilibre fragile peut être perturbé par les lumières intrusives durant les heures nocturnes, ce qui peut avoir un impact négatif sur notre santé. Pour préserver notre bien-être, il est essentiel de respecter ce rythme naturel.

C'est là que l'extinction raisonnée de l'éclairage public entre en jeu, offrant un avantage supplémentaire précieux : le rétablissement de la quiétude d'une nuit sereine. En atténuant les lumières artificielles, nous contribuons à restaurer le cycle naturel du sommeil, aussi bien pour les êtres humains que pour les animaux.

Pour se (re)connecter au ciel étoilé



Les halos lumineux au-dessus des agglomérations empêchent la visibilité des étoiles. La prolifération des lumières artificielles a progressivement éclipsé le ciel étoilé. Lorsque nous levons les yeux, les étoiles, autrefois si éclatantes, se perdent dans les halos lumineux des agglomérations. Pour que la qualité de notre ciel étoilé puisse être un facteur d'attractivité du territoire, il est nécessaire de poursuivre les efforts de conversion de l'éclairage et d'extinction pour permettre à chacun de retrouver l'émerveillement d'observer la voûte céleste ou l'esquisse de la Voie lactée.

Pour limiter la consommation d'énergie



Opter pour l'extinction nocturne, c'est aussi agir concrètement pour la préservation de nos ressources énergétiques et l'atténuation de notre impact environnemental. En mettant en veille nos éclairages en plein cœur de la nuit, nous mettons fin à tout gaspillage inutile et contribuons activement à la réduction des émissions de CO² dans notre atmosphère. Une telle démarche s'inscrit dans la continuité de notre engagement à protéger notre environnement en limitant notre dépendance aux sources d'énergie importées, telles que le pétrole, l'uranium ou le gaz. En éteignant l'éclairage public pendant certaines plages horaires, nous pouvons ainsi réaliser des économies d'énergie significatives.

Le sujet de la pollution lumineuse n'a pas fini de faire parler de lui. La France reste pionnière et très mobilisée sur la protection du ciel nocturne : preuve en est avec le succès grandissant du Jour de la Nuit qui attire toujours plus de participants d'année en année, ou bien avec le développement des Réserves internationales de ciel étoilé, qui permettent aux habitants et curieux de bénéficier d'un ciel d'une qualité exceptionnelle.



Ouvert à toutes et tous, le Jour de la Nuit est une grande manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et à la beauté du ciel étoilé.

La 15^e édition aura lieu le samedi 14 octobre 2023 avec au programme : balades nocturnes ; observations des étoiles ; sorties nature et extinctions des lumières.

Pour consulter les animations et extinctions qui auront lieu près de chez nous, rendez-vous sur le site www.jourdelanuit.fr. Les inscriptions sont déjà ouvertes.

Cette année, le Jour de la Nuit fête ses 15 ans !

Cet article a été rédigé par TE38. Les éléments concernant la commune sont issus des documents remis chaque année par TE38 dans le cadre de sa mission de suivi et d'évaluation de la consommation énergétique de la commune. + d'info : www.te38.fr

Lieux d'Accueil Enfant-Parent

Les LAEP (lieu d'accueil parents enfants) sont des espaces de rencontres, d'échanges et de jeux ouverts aux enfants de moins de 6 ans et aux adultes qui les accompagnent (parents, grands-parents, etc.). L'accueil est assuré par une équipe de professionnels qui facilite les échanges par l'écoute, la disponibilité et la convivialité. Ils sont gratuits et anonymes.

A Vinay : Bulles de mômes

Ouvert les lundis (hors vacances scolaires) de 9H à 11H et les jeudis de 15h30 à 17h30 (enfants de moins de 6 ans).

Le LAEP Bulles de mômes à Vinay accueille parents et enfants à l'espace enfance jeunesse, Pôle multiservices
3 avenue Brun-Faulquier

Informations :

Relais Information Familles / RIF rif@smvic.fr
04 76 64 09 50

0-6 ans
Lieux d'Accueil Enfant Parent
Gratuits | Anonymes | Sans inscription

LAEP SAINT-MARCELLIN /
Pirouette
les vendredis de 9H à 11H45
Hors vacances scolaires
Espace petite enfance
Mutiaccueil le Petit Prince - RAM
1 bd du champ de mars

LAEP VINAY /
Bulle de mômes
les lundis de 9h à 11h &
les jeudis de 15h30 à 17h30
Hors vacances scolaires
Espace enfance jeunesse
Pôle multiservices
3 avenue Brun-Faulquier

SERENCONTRER
JOUER PARTAGER
ÉCHANGER

+ d'infos / Relais Information Familles / RIF
à Saint-Marcellin / Maison de l'intercommunalité, 7 rue du colombier / 04 76 64 86 84
à Vinay / Pôle multiservices, 3 avenue Brun Faulquier / 04 76 64 09 50
à Saint-Romans / Pôle multiservices, 171 rue du 19 mars 1962 / 04 58 88 00 25

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Les ludothèques intercommunales repartent sur les routes du territoire avec leur cargaison de jeux !

Les ludothèques intercommunales vont à la rencontre des joueurs de tous âges et s'installent dans les communes du territoire (salle des fêtes), les vendredis, deux à trois fois par mois.

Après l'école, de 16h30 à 22h, les tables sont mises avec des jeux en tous genres, pour toutes les générations !

Venez jouer, c'est gratuit ! **Sur notre commune le Ludotour sera présent le vendredi 5 avril**, notez-le dès à présent !

Vous pouvez retrouver le programme du Ludotour sur le site de la communauté de communes : <http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>



DEUX LUDOTHÈQUES INTERCOMMUNALES

Lieux de rencontres intergénérationnelles autour du jeu et du jouet, les deux ludothèques intercommunales du territoire vous accueillent pour jouer sur place ou emprunter des jeux à emporter à la maison. Les ludothécaires passionnées vous conseillent, vous guident dans vos choix, vous font découvrir de nouveaux jeux. Elles vous proposent également des animations autour du jeu. Outre le jeu sur place ou le prêt de jeux, les ludothèques intercommunales organisent régulièrement des événements autour du jeu.

ADHÉSION

L'adhésion est fixée à 20 € pour **les familles** habitant le territoire et à 30 € pour les extérieures. Possibilité de jouer sur place et/ou d'emprunter au maximum 3 jeux (délai de retour 3 semaines)

Caution de 100€ demandée lors de l'adhésion

Pour **les associations, collectivités, écoles** : adhésion 100€ (120€ pour les associations extérieures au territoire).

Possibilité de jouer sur place et/ou d'emprunter au maximum 8 jeux (délai de retour 4 à 6 semaines)

Prêt de grands jeux (en sus) tarif à l'unité : 7€, 10€ (hors territoire). Emprunt sur 3 jours maximum, selon stock disponible.

Sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture publique.

Caution 500€

L'adhésion donne accès aux deux ludothèques intercommunales à Saint-Marcellin et à Saint-Romans, au prêt de jeux, au jeu sur place aux horaires d'ouverture publique et aux animations organisées par les ludothécaires (ludothèmes, soirées jeux...)

À SAINT-MARCELLIN Horaires d'ouverture :

Période *scolaire* : lundi : 9h - 12 h / mardi : 16h30 - 18h30 / mercredi : 9h - 12h et 14h - 18h30 / jeudi : 16h30 - 18h30

Période *vacances scolaires* : lundi 9h-12h / mardi et jeudi : 14h-18h30 / mercredi : 9h-12h et 14h-18h30

Adresse : Maison de l'intercommunalité- 7 rue du colombier à Saint-Marcellin

Contact : 04 76 38 06 82

Chantier jeunes : vacances d'automne 2023

Depuis l'été 2018, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté organise lors des vacances scolaires des chantiers jeunes pour les 16-17 ans.

Ces chantiers sont l'occasion pour les jeunes de mettre en œuvre leur énergie en faveur de la collectivité, mais aussi de gagner quelques euros !

Prochains chantiers du **30 et 31 octobre et du 2 et 3 novembre** : construction bois à Saint-Romans.

Contrat à durée déterminée de 20h, rémunéré au SMIC.

Les places pour les chantiers jeunes étant limitées et les demandes importantes, une candidature est demandée à chaque jeune : un CV et une lettre dans laquelle chaque personne explique ses motivations pour participer au chantier jeune !

Les candidatures sont à envoyer **avant le 12 octobre**

merci de faire parvenir vos CV et lettre de motivation à [pjj@smvic.fr](mailto:pij@smvic.fr)

ou

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, Service jeunesse, Maison de l'intercommunalité, 7 rue du colombier
38160 Saint-Marcellin

Renseignements complémentaires au : 06 30 06 14 76

Accueils de loisirs (3-17ans) : inscriptions ouvertes pour les vacances d'automne

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté met à votre disposition un [portail citoyen](https://portail.berger-levrault.fr/StMarcellinVercorsIsereCommunaute38160/accueil) : <https://portail.berger-levrault.fr/StMarcellinVercorsIsereCommunaute38160/accueil>

Grâce à celui-ci, vous pouvez réserver, modifier ou annuler la participation de vos enfants aux accueils de loisirs durant la période d'ouverture du portail.

Les réservations dans les accueils de loisirs pour les vacances d'automne s'effectuent depuis le dimanche 24 septembre et jusqu'au dimanche 8 octobre sur le [portail citoyen](https://portail.berger-levrault.fr/StMarcellinVercorsIsereCommunaute38160/accueil).

Les accueils de loisirs de Vinay : **Enfants de 3 à 17 ans**

Les Marbots | 3-6 ans

Vacances et mercredis
Direction : 07 65 15 56 54
Pôle multiservices
3 avenue Brun Faulquier

Les Candelous | 6-12 ans

Vacances : 06 70 41 70 35
Mercredis : 06 33 57 93 17
Ecole la Mayette 1
3 avenue Paul Martinais

Accueil ados | 11-17 ans

Petites vacances
Séjours l'été
Direction : 06 33 57 93 17
Pôle multiservices
3 avenue Brun Faulquier
Contact Vinay : acm.vinay@smvic.fr

Formations BAFA avec l'UFCV

Qu'est-ce que le BAFA ?

Le **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur** permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (plus généralement appelés colo/centres de vacances et centres de loisirs).

Ces accueils ont vocation à offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins, durant les temps de loisirs et de vacances.

Comment se former ?

Des organismes de formation ont une habilitation nationale pour proposer cette formation.

L' UFCV (Union française des centres de vacances et de loisirs), fait partie de ces organismes.

www.bafa.ufcv.fr

Des sessions de formation organisées par l'UFCV ont lieu pendant les vacances scolaires.

Une documentation concernant la programmation, les lieux et dates des sessions de formation BAFA et BAFA D pour la fin de l'année 2023 et pour la région Auvergne Rhône Alpes est disponible en mairie, ainsi que les aides financières possibles.

Les personnes intéressées peuvent se rapprocher de la mairie afin d'obtenir des informations complémentaires.

Pour rappel : l'Interco recherche et recrute pour cette année scolaire 2023-24 des animateurs loisirs pour ses centres de loisirs intercommunaux. Voir toutes les infos sur l'Osier flash du mois de septembre dernier en page 7.

Semaine du goût



Cette année encore Espace Nature Isère et la mairie de Notre-Dame de l'Osier ouvrent les portes du jardin de Notre Dame de l'Osier pour la semaine du goût. **Elle aura lieu du 9 au 12 octobre 2023.**

L'association de sensibilisation et de protection à l'environnement propose des animations pour les maternelles et primaires autour de la thématique de « L'arbre Nourricier ». Ce sont une dizaine de classes du Sud Grésivaudan qui pourront bénéficier de ces activités !

Les enfants disposeront d'une demi-journée pour se plonger dans le monde des arbres nourriciers. Ils vont naviguer d'un atelier à l'autre pour apprendre à reconnaître les arbres fruitiers dans le verger, jouer au jeu de sept familles des arbres fruitiers, découvrir le cycle de vie d'un arbre en le mimant etc. Ils utiliseront le toucher, pour découvrir un peu mieux les fruits locaux et de saison. Ils feront appel à leurs papilles pour déguster leur smoothie ou salade de fruits confectionnés par leurs soins.

Pour accompagner au mieux les enfants lors de cette semaine, Espace Nature Isère mobilise deux animatrices nature ainsi qu'une dizaine de bénévoles de l'association.

Cette action est à l'initiative de l'intercommunalité Saint-Marcellin-Vercors-Isère Communauté et financée par le programme européen Leader. D'autres sites participent également à la semaine du goût. Il s'agit du couvent des carmes, du Grand Séchoir et du musée de l'eau qui proposeront également des ateliers divers, autour d'autres thématiques, celle des insectes par exemple.

L'association sera également présente pour le marché du terroir le dimanche 15 octobre, au Grand Séchoir.

Portes ouvertes à la Ressourcerie : samedi 14 octobre

La ressourcerie intercommunale ouvre ses portes, samedi 14 octobre.

Particuliers ou entreprises, apportez les objets dont vous n'avez plus l'utilité. Revalorisés, ils seront proposés à petit prix pour une seconde vie.

Chinez dans les allées de la boutique : livres, bibelots, électroménager, meubles, une bonne affaire vous attend !

De 9h à 13h : Opération *Adopte une poule*

Pour 3€, elle recycle nos déchets alimentaires en oeuf, quoi de mieux ?

Réservation obligatoire au 06 08 88 10 83.

De 14h à 16h30 : Noël avant l'heure, on troque

Plutôt que d'acheter vos jouets, échangez-les !

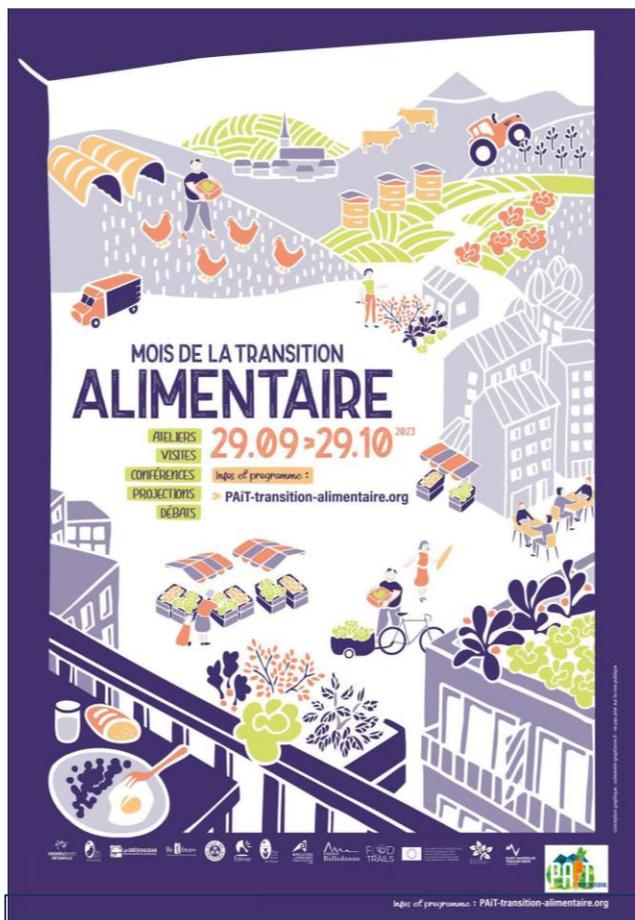
De 14h à 17h : Atelier auto-réparation de vélo

Réparez votre vélo avec l'aide de PA-ISS Ateliers et de l'association Roulavélo.

Et toute la journée : Le don, c'est bon !

Le don plutôt que la poubelle pour nos objets (encore en bon état ou réparables).

Un mois de la transition alimentaire, pour quoi faire ?



Du 29 septembre au 29 octobre 2023, se déroule sur la grande région grenobloise le Mois de la Transition Alimentaire. Un mois d'animations où sont mises en avant de multiples initiatives en faveur d'une alimentation saine, durable et de qualité.

Initié en 2020, le Mois de la Transition Alimentaire constitue la partie visible du projet alimentaire inter-territorial (PAiT) de la grande région grenobloise. L'objectif de cet événement d'ampleur à destination du grand public, des professionnels et des collectivités territoriales est de valoriser les initiatives locales vertueuses autour du « bien-manger ».

Plus de 150 événements sont organisés dans la grande région grenobloise, dont près d'une quinzaine sur notre territoire.

Leur point commun ? Inviter les participants à se questionner sur leurs pratiques individuelles, sur le contenu de leur assiette et sur l'impact de leur alimentation sur l'environnement.

3 questions à Franck Rousset

A quoi ça sert, le Projet Alimentaire inter-Territorial (PAiT) ?

« Dans le cadre du PAiT, il y a la volonté de redonner de l'importance à l'alimentation et d'orienter la production agricole en fonction de ce que les gens veulent (ou voudront demain) manger, plutôt que d'encourager les agriculteurs à produire ce qui pousse bien, sans se préoccuper de savoir si on peut le manger. Aujourd'hui seulement 37% de ce qu'on mange est produit sur le territoire du PAiT, donc on est encore très dépendants d'autres territoires pour notre alimentation. »

Comment se décline-t-il sur notre territoire ?

« Il y a deux cibles principales pour le PAiT : la restauration collective et les porteurs de projet. Sur notre territoire, les crèches et accueils de loisir ont adhéré au label "En cuisine", qui porte sur des critères alimentaires et écologiques. Les cuisines sont aujourd'hui un peu au-dessus des objectifs de la loi Egalim (50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique). Cela suppose un gros travail en lien avec les producteurs locaux pour structurer la filière. Pour les cantines scolaires, SMVIC vient de lancer un accompagnement pour ses 47 communes, pour aider celles qui souhaitent passer en gestion directe, et pour rédiger un cahier des charges commun pour celles qui souhaitent rester en gestion concédée. Enfin pour les porteurs de projet, SMVIC a répondu à un appel à projet pour le mieux-manger. La volonté, c'est de coordonner le réseau d'acteurs, et de proposer des temps de rencontre et d'échange ».

C'est quoi le « mieux-manger » ?

« J'aime bien parler de "mieux-manger" en complément du "bien-manger" : ce n'est pas seulement une histoire de quantité, mais surtout une histoire de qualité et d'adaptation de l'alimentation à nos besoins et modes de vie. On porte bien-sûr une réflexion sur les contraintes financières qui pèsent sur les consommateurs. Le mois de la transition est par exemple l'occasion de partager des recettes et astuces qui permettent de mieux manger à coût constant. Il faut réfléchir sur toute la chaîne : production, transformation, lutte contre le gaspillage alimentaire, et enfin compostage, qui permet de boucler la boucle et enrichir la terre avec ce qui n'a pas été consommé ».



*Franck Rousset,
maire de Chevrières et référent du
PAiT pour SMVIC*

Grand marché d'octobre & visite du jardin

Comme tous les 1ers mardis du mois, un grand marché a lieu à Notre-Dame-de-l'Osier. Vous pouvez y trouver une dizaine de producteurs locaux (légumes, viandes, fromages, etc.) et d'artisans.

Exceptionnellement, ce mois-ci, Tero Loko propose **2 créneaux de visite des serres**, à 17h30 et 18h15. Découvrez où et comment poussent les bons légumes de l'association et rencontrez la joyeuse équipe de maraichers !

Le mardi 3 octobre de 17h30 à 19h

Ateliers de fabrication de Marmites Norvégiennes

Consommer moins d'énergie pour cuisiner, c'est bon pour la planète, et pour le porte-monnaie !

Pour explorer cette option, Tero Loko propose 2 ateliers de confection de marmites norvégiennes.



Une fois à température de cuisson, le récipient est placé dans un contenant isolé (la marmite norvégienne) et continue de cuire les aliments sans consommer d'énergie.

Inscription obligatoire : produitsloko@teroloko.com
Participation aux achats des matières 1ères : 25€

Les mardi 3 et jeudi 12 octobre de 10h à 17h

Opération spéciale « Mois de la transition alimentaire »

Vous voulez vous simplifier la vie et bénéficier de produits locaux, frais et de qualité ? Mais vous avez peur de vous engager ? «**Testez**» les **paniers** de Tero Loko sur quelques semaines ! Pendant le mois d'octobre l'association propose une «opération découverte» !



Un système gagnant-gagnant

Le système des paniers permet à Tero Loko de planifier la quantité de légumes vendus. En retour, les adhérents bénéficient d'une plus grande variété de produits qu'au marché et sont servis en priorité quand les nouveaux légumes arrivent.

Et si on a des petits revenus ?

Les personnes ayant un quotient familial inférieur à 900 € peuvent bénéficier d'un **tarif solidaire sur les paniers** de pain et de légumes (jusqu'à 70% de réduction).

Infos : produitsloko@teroloko.com

Des nouvelles de la triple tarification

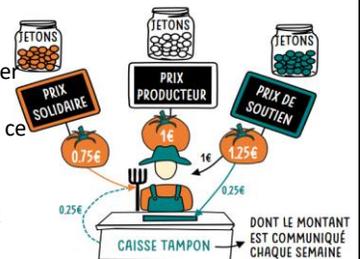
L'expérimentation lancée d'abord au marché de Sassenage, puis à Notre Dame de l'Osier depuis le printemps, se poursuit avec succès !

Le principe est simple : en fonction de ses revenus du moment, **chaque client est libre de choisir le tarif qu'il souhaite** pour ses courses sur l'ensemble du marché :

- **Tarif producteur** : prix qui permet au producteur de couvrir ses coûts et de se payer à un niveau décent

- **Tarif de soutien** : on donne ce qu'on veut en plus du prix du producteur

- **Tarif solidaire** : 75% du prix du producteur.



Une caisse tampon centralise les gains obtenus grâce au tarif de soutien et les dons des clients. Cette caisse compense le tarif solidaire et permet aux producteurs de rester à l'équilibre.

Ateliers cuisines & repas partagés

Vous n'avez pas encore eu l'occasion de tester les repas partagés ? À l'occasion du mois de la Transition Alimentaire, Tero Loko inaugure une nouvelle formule : **un repas en soirée**, pour permettre à celles et ceux qui travaillent de participer à ces moments conviviaux.

Au menu, légumes d'automne, céréales et légumineuses pour un apport en protéines végétales.

Et comme on ne change pas une formule qui gagne, il y aura aussi **un repas de midi** !

Comme toujours, les repas partagés sont préparés lors d'ateliers cuisine ouverts à tou-tes. Venez découvrir de nouvelles recettes et partager un moment convivial en cuisine !



Prix du repas : 5€ (2,5€ prix solidaire).

Infos & réservations pour les ateliers et/ou les repas : produitsloko@teroloko.com

Atelier en soirée - jeudi 12 octobre de 17h à 19h30 (atelier) puis de 19h30 à 21h (repas).

Atelier en journée - lundi 23 octobre de 10h30 à 13h (atelier) puis 13h à 14h (repas).

Retrouvez toutes les animations du Mois de la Transition alimentaire sur :

PAit-transition-alimentaire.org

Et l'agenda des animations de Tero Loko sur www.teroloko.com/agenda

**Message d'une habitante de la commune
au profit des Restos du coeur**



Parfois nos jardins donnent en surabondance ! Après les bocaux maison et le stock pour l'hiver dans nos congélateurs, nous ne savons plus que faire de nos paniers de blettes, de tomates ou de courgettes, des kilos de pommes, de pommes de terre ou de courges etc ...

Une solution solidaire : les Restos du Cœur qui approvisionnent chaque semaine de l'année environ 200 familles du territoire.

Merci de me contacter au 04 76 38 35 24 ou au 06 37 19 43 02 ou montfortpin@yahoo.fr pour emporter à Saint Marcellin vos surplus tous les mercredis matin (départ 8h). Tous les fruits et légumes seront les bienvenus.

Catherine Pin

Offre d'emploi commune de Vinay

GESTIONNAIRE DU PERSONNEL (F/H) Offre n° O038230901194801

Employeur : MAIRIE DE VINAY 7, place de l'hôtel de ville 38470 Vinay / Lieu de travail : Vinay

Poste à pourvoir le : 01/12 /2023 Date limite de candidature : 12/11/2023 Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi / Motif de vacance du poste : Poste créé suite à un nouveau besoin

Détails de l'offre : Gestion des ressources humaines > Ressources humaines, statut et rémunération Grade(s) recherché(s) : Adjoint administratif Adjoint adm. principal de 1ère classe Adjoint adm. principal de 2ème classe Rédacteur

Métier(s) : Assistant ou assistante de gestion des ressources humaines.

Ouvert aux contractuels : Oui , à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-14 du code général de la fonction publique) Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles / Télétravail : Oui / Management : Non Expérience souhaitée : Débutant

Descriptif de l'emploi : La ville de Vinay (4552 habitants) recherche un(e) Gestionnaire du personnel pour intégrer le pôle ressources qui assure la gestion des finances et des ressources humaines de la Ville, du CCAS et de la Résidence Autonomie.

Contact : 0476367037 Informations complémentaires : Conditions d'exercice du poste :- Contraintes de calendrier notamment en lien avec la paie- Marge d'autonomie élevée et diversité des tâches ;- Gestion de plusieurs établissements ;- Relations Internes : ensemble des services municipaux- Relations externes : Trésorerie, centre de gestion, caisses de retraite, mutuelles, CPAM, CDC, URSSAF...Rémunération : Statutaire + RIFSEEP (IFSE, Majoration et CIA) + 13ème mois Action sociale : Tickets restaurant Participation employeur mutuelle prévoyance et santé Possibilité d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) permettant de bénéficier de nombreux avantages (chèques vacances, etc...)Accompagnement dans la montée en compétences (formations)

Envoyer votre candidature (lettre et CV) par courrier à l'attention de Monsieur Le Maire - Mairie de Vinay-7 place de l'hôtel de ville -38470 VINAY ou par mail à mairie@vinay.fr Pour tout renseignement sur le poste contacter par mail : le service ressources humaines : par téléphone au 0476367037 ou par mail rh@vinay.fr

Brèves

•**Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 26 octobre 23** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse ndomairie@wanadoo.fr est bienvenue.

AGENDA DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2023

Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- 03 10** **Marché agrandi à Notre Dame de l'Osier** de 17h30 à 19h. Plus de producteurs locaux, et ce mois-ci, visites des serres. Cf article avec plus de détails en page 15
- 03 10** **Atelier fabrication de marmite norvégienne à Notre Dame de l'Osier.** Voir toutes les infos en page 15
- 07 10** **Concert vocal et instrumental .** Concert de chorale et cuivres en l'église de Vinay avec la participation de l'Ensemble vocal de la Valloire et l'Ensemble de cuivres vinois.
- 08 10** **Balades artistiques et gourmandes** à Cognin les Gorges organisées par l'association Lezartsenfete. Théâtre, sculptures, musiques, danses, cirques. Assiette gourmande en musique à l'arrivée. 4 départs de la salle des fêtes : 9h-9h30-10h-10h30.
Tarif : adultes : 12 €/ enfants 6-12 ans 5€. Renseignements au 06 79 83 52 53
lezartsenfete38@gmail.com
- 10 10** **Soirée jeux - Prévention des addictions** à la Maison intercommunale des familles, 3 rue du Colombier à St Marcellin. La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Sud Gresivaudan organise une nouvelle soirée de prévention des addictions auprès des **jeunes de plus de 15 ans**. Des échanges et des rencontres entre les jeunes et les professionnels présents : au programme CPTS Sud Gresivaudan : médecins, psychologues , infirmières « asalée », Point Virgule / Codase, Maison intercommunale des Familles avec entre autres les animateurs jeunesse du territoire, de la ludothèque, Association Addictions France. Un escape game, des jeux et des stands sur les addictions, un atelier sur les gestes de premiers secours en lien avec les addictions. La soirée sera clôturée par notre fameuse soirée PIZZAS.
- 12 10** **Atelier cuisine et repas partagé en soirée à Notre Dame de l'Osier.** Voir toutes les infos en page 15. Sur inscription
- 12 10** **Atelier fabrication de marmite norvégienne à Notre Dame de l'Osier.** Voir toutes les infos en page 15
- 13 10** **Rencontre du club de l'Amitié :** à 14h à la mairie, après-midi jeux.
- 14 10** **Atelier d'Annie à Notre Dame de l'Osier :** couture et travaux d'aiguilles, à 14h30 à la mairie. Cf article en page 6
- 14 10** **Porte ouverte à la ressourcerie intercommunale.** Voir toutes les infos en page 13.
- 15 10** **Marché du terroir au Grand Séchoir :** pour clôturer la semaine du goût, autour de stands de produits locaux et de saison, fromages, fruits et légumes, charcuterie, pains... Des animations et des food trucks sont également présents tout au long de la journée. Cette animation s'inscrit dans le cadre de la Transition alimentaire.
- 16 10** **Projection du film documentaire « Morcellement » à Notre Dame de l'Osier** à 19h30 à Bon Rencontre dans le cadre de la nouvelle édition d'« Octobre rose ». Retrouvez toutes les infos en page 6.

- 25 10** **Mercredi des enfants : Atelier pour les curieux de nature** au Grand Séchoir pendant les vacances scolaires. De 15 à 17h. A partir de 6 ans Renseignements et réservation obligatoire au 04.76.36.36.10. Tarif : 5 €
- 27 10** **Rencontre du club de l'Amitié** : à 14h à la mairie, après-midi jeux.
- 28 10** **Atelier d'Annie à Notre Dame de l'Osier** : couture et travaux d'aiguilles, à 14h30 à la mairie.